

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Taski Cristal

<u>Révision: 2013-04-22</u> Version: 04

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit Nom du produit: Taski Cristal

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages identifiés:

Uniquement pour usage professionnel

AISE-P305 - Nettoyant sanitaires. Procédé manuel

AISE-P306 - Nettoyant sanitaires. Procédé manuel par pulvérisation et essuyage

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey France SAS

Coordonnées

9/11, avenue du Val de Fontenay 94133 Fontenay-sous-Bois Cedex,

Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 11

E-mail: fdsinfo-fr@sealedair.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: 33 1 45 42 59 59

Tel.Centre Anti-Poison Nancy: 03 83 32 36 36

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit ne répond pas aux critères de classification prévus par la Directive 1999/45/CE et à la législation nationale correspondante.

2.2. Éléments d'étiquetage

Information complémentaire sur l'étiquette:

Laver et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire. Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

2.3. Autres dangers

Pas d'autres dangers connus. Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Classification (CE) 1272/2008	Remarq ues	Pour cent en poids
alcool alkyl éthoxylé	Polymer*	69011-36-5	[4]	Xn; R22-41	Eye Dam. 1 (H318)		3-10
			Acute Tox. 4 (H302)				
alcool alkyl alkoxylé	Polymer*	-	[4]	Xi; R36/38	Eye Irrit. 2 (H319)		1-3

^{*} Polymère

Pour le texte intégral des phrases R, H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

[2] exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.

[3] exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Contact avec la peau:

Retirer de la source d'exposition. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Non nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Rincer abondamment à l'eau.

Page 1/10 FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Contact avec les yeux: Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Faire appel à une assistance médicale.

Ingestion: Retirer le produit de la bouche. Boire immédiatement un ou deux verres d'eau ou de lait. Si une

grande quantité est avalée ou que les symptômes se développent, consulter un médecin.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation:

Contact avec la peau:

Contact avec les yeux:

Vraisemblablement pas irritant ou nocif pour un usage normal.

Vraisemblablement pas irritant pour un usage normal.

Vraisemblablement pas irritant pour un usage normal.

Ingestion: Vraisemblablement pas nocif sauf en cas d'ingestion excessive.

Sensibilisation: Pas d'effets connus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de mesures spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Diluer avec une grande quantité d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Pour des conseils généraux sur l'hygiène professionnelle, voir le paragraphe 8.2. Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

Prévention des incendies et des explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et installations de stockage:

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Lieux et installations de stockage combinés:

En accord avec les réglementations locales et nationales. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

Conditions de stockage de base

Conserver dans le conteneur d'origine. Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites dans l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles
alcool alkyl alkoxylé	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles

DNEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles	
alcool alkyl alkoxylé	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles	

DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles
alcool alkyl alkoxylé	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles
alcool alkyl alkoxylé	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

	Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
	alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Ī	alcool alkyl alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles
alcool alkyl alkoxylé	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Déchets (mg/kg)	Air (mg/m³)
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles
alcool alkyl alkoxylé	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec les yeux.

Les informations suivantes s'appliquent pour les utilisations indiquées dans le paragraphe 1.2 Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit <u>pur</u> :

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. **Contrôles organisationnels appropriés:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est

recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du

produit.

Protection des mains: Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau

peut être nécessaire.

Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Protection respiratoire:

Contrôles de l'exposition de

l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (%): 8

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation. Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle .

Protection des yeux/du visage: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains: Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau

peut être nécessaire.

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Protection du corps: Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de

l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide Couleur: Limpide Orange Odeur: Légèrement parfumée Seuil olfactif: Non applicable

pH: ≈ 11 (pur)

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
alcool alkyl éthoxylé	> 200	Méthode non fournie	
alcool alkyl alkoxylé	Pas de données disponibles		

Méthode / remarque

Point d'éclair (°C): Non applicable. Supporte la combustion Non déterminé Vitesse d'évaporation: Non déterminé Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé

Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%) Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Méthode / remarque

Pression de vapeur: Non déterminé

Donnees de la substance, pression de vapeur					
Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Température		
	(Pa)		(°C)		
alcool alkyl éthoxylé	Négligeable	Méthode non fournie	20-25		
alcool alkyl alkoxylé	< 10	Méthode non fournie	20		

Méthode / remarque

Densité de vapeur: Non déterminé Densité relative: 1.02 g/cm³ (20°C)

Solubilité dans/miscibilité avec Eau Complètement miscible

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
alcool alkyl éthoxylé	Soluble	Méthode non fournie	
alcool alkyl alkoxylé	Soluble		

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé Température de décomposition: Non déterminé

Viscosité: Non déterminé

Propriétés explosives: Non-explosif.
Propriétés comburantes: Non comburant.

9.2 Autres informations

Tension superficielle (N/m): Non déterminé

Corrosion vis à vis des métaux

(conformément à la réglementation IMDG/ADR) Non déterminé

Données de la substance, constante de dissociation, si disponible:

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Réagit avec les acides.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélanges

Pas de données de test disponibles sur le mélange

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcool alkyl éthoxylé	LD ₅₀	500 - 2000	Rat	OECD 423 (EU B.1 tris)	
alcool alkyl alkoxylé	LD ₅₀	> 2000	Rat	Méthode non fournie	

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alcool alkyl alkoxylé		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë					
Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Temps
• ()		(mg/kg)	·		d'expositio
		, , , ,			n (h)

alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles	
alcool alkyl alkoxylé	Pas de données disponibles	

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
alcool alkyl alkoxylé	Faiblement irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

Irritation occulaire et corrosivité

	Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
	alcool alkyl éthoxylé	Lésion sévère	Lapin	Méthode non fournie	
Г	alcool alkyl alkoxylé	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

intation des voies respiratoires et corrosivite				
Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
alcool alkyl alkoxylé	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Sensibilisation par contact avec la peau				
Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
alcool alkyl alkoxylé	Pas de données disponibles			

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
alcool alkyl alkoxylé	Pas de données disponibles			

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl alkoxylé		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl alkoxylé		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl alkoxylé		Pas de données disponibles	_			

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'expositio n	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
alcool alkyl éthoxylé			Pas de données disponibles					
alcool alkyl alkoxylé			Pas de données disponibles					

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Données sur le mélange:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
alcool alkyl alkoxylé	Pas de données disponibles

Mutagénicité

wutagenicite				
Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
alcool alkyl alkoxylé	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alcool alkyl alkoxylé		Pas de données disponibles			

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Pas de données expérimentales disponibles sur le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous

Toxicité aquatique à court terme

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcool alkyl éthoxylé	LC ₅₀	1 - 10	Leuciscus idus	Méthode non communiquée	96
alcool alkyl alkoxylé	LC ₅₀	1 - 10	Brachydanio rerio	Méthode non communiquée	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcool alkyl éthoxylé	EC ₅₀	1 - 10	Non déterminé	Méthode non	48
				communiquée	
alcool alkyl alkoxylé	EC ₅₀	1 - 10	Non déterminé	Méthode non	48
				communiquée	

Toxicité aquatique à court terme - Alques

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcool alkyl éthoxylé	EC50	1 - 10	Not specified	Méthode non communiquée	72
alcool alkyl alkoxylé	EC50	10 - 100	Not specified	Méthode non communiquée	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alcool alkyl alkoxylé		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'expositio n
alcool alkyl éthoxylé	EC ₁₀	> 10000	Boues activées	DIN 38412 / Part 8	17 heure(s)
alcool alkyl alkoxylé	EC ₂₀	10 - 100	Boues activées	OECD 209	30 minute(s)

Toxicité aquatique à long terme

<u> l'oxicité aquatique à long terme - poissons</u>

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl alkoxylé		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl alkoxylé		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT50	Méthode	Evaluation
alcool alkyl éthoxylé		CO ₂ production	> 60 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
alcool alkyl alkoxylé		CO ₂ production	> 60% en 28 jours(s)	Méthode non communiquée	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
alcool alkyl alkoxylé	Pas de données disponibles	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				
alcool alkyl alkoxylé	Pas de données disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
alcool alkyl alkoxylé	Pas de données disponibles				Potentiel d'adsorption par le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits nonSuivre la législation nationale ou locale en vigueur.

utilisés:

Le code européen des déchets: 20 01 30 - detergents autres que ceux mentionnés au 20 01 29.

Emballages vides

Recommandation:Suivre la législation nationale ou locale en vigueur. **Produits de nettoyage appropriés:**De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

. . . .

ADR, RID, ADN, IMO/IMDG, ICAO/IATA

- 14.1. Numéro ONU Marchandises non-dangereuses
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses
- **14.3. Classe(s) de danger pour le transport** Marchandises non-dangereuses **Classe:** -
- 14.4. Groupe d'emballage Marchandises non-dangereuses
- 14.5. Dangers pour l'environnement Marchandises non-dangereuses
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface non ioniques 5 - 15% agents de surface anioniques 5 - 5%

parfums, Benzyl Salicylate, Hexyl Cinnamal, Butylphenyl Methylpropional

Installations classées: Installations classées:

Non concerné

Maladies professionnelles: Maladies professionnelles:

Non concerné

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code MSDS: MSDS5197 Version: 04 Révision: 2013-04-22

Raison de la révision:

La conception générale adaptée conformément au Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe II

Texte intégral des phrases R, H et EUH mentionnées à l'article 3 • R41 - Risque de lésions oculaires graves. • R22 - Nocif en cas d'ingestion.

- R32 Nocin en cas unigestion.
 R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- Abréviations et acronymes:
 AISE L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
 DNEL Dose dérivée sans effet
- EUH Déclaration de danger spécifique CLP

- PBT Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
 PNEC Concentration Prévisible Sans Effet
 Numéro REACH Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB très Persistantes et très Bioaccumulables

Fin de la Fiche de Données de Sécurité